

LE RISOL

La Revue du dimanche. - 69^e année, n° 195 (18 juillet 1937)

Ne pas confondre Risol avec Risoud. Le nom de Risoud s'applique au chaînon montagneux qui flanque la vallée de Joux à l'occident, ainsi qu'à la forêt possédée partie par l'État de Vaud, partie par les communes du district, qui en occupe la plus grande partie. Quant au Risol, c'est actuellement une propriété l'État français, toute boisée et qui jouxte le Risoud suisse sur une longueur approximative de 1,5 km. Il est certain que Risol et Risoud ont une commune origine et la même signification, ainsi que Risel, nom d'un grand alpage à la commune de Montricher, qui s'étend sur le flanc sud-est de la chaîne du Mont-Tendre. À ce propos on lit dans l'histoire de la vallée de Joux, par Lucien Reymond : *«De savants étymologistes font dériver ce nom (Risoud), qui s'écrivait Risol et plus anciennement Risel, du mot allemand «rieseln», qui signifie un lieu où il y a des pierres qui roulent, qui ruissellent... c'est de ce même mot qu'on a fait le verbe «riseler».* Cette explication, sauf erreur, doit être fantaisiste, car nulle part, le long de la chaîne du Risoud, la pente n'est assez forte pour que des pierres puissent y rouler comme si elles ruisselaient. Partout sur les flancs du Risoud on n'observe que de la roche en place, formée de bancs calcaires compacts et au temps jadis, avant la construction des chemins, les pierres détachées, capables de rouler, devaient être bien rares. Le mot «riseler» est d'un usage courant à la vallée de Joux et s'apparente sûrement au «rieseln» allemand qui se traduit par «ruisseler». Dans notre contrée, il signifie «glisser de côté». Quand, dans un virage, un traîneau attelé, lancé à toute vitesse, tend à partir par la tangente, à cause de la force centrifuge, et par conséquent à verser, on dit : «il a riselé». Le même terme s'emploie pour désigner les écarts de direction à gauche et à droite, les glissements latéraux que subissent les longs bois trainés sur la neige, le long des chemins en pente au profil irrégulier et dans les virages.

Mais revenons à notre Risol. Autrefois, c'était une montagne, un alpage, qui dans les années soixante environ, fut acheté par l'État français, fermé au parcours et, dans ses clairières, planté d'épicéas. Du chalet, aujourd'hui, il ne reste que quelques vestiges de murs, malaisés à découvrir au sein des fourrés provenus de la plantation.

Certaines parcelles constituent actuellement de magnifiques peuplements, d'autres, par contre, situés vers 1360 m d'altitude, souffrent cruellement du poids des neiges hivernales. Écrasés, la cime cassée ou tordue, les branches arrachées, les pauvres, on comprend que leur croissance soit lente car, chaque été, n'ont-ils pas à réparer les dommages causés par l'hiver, toujours long puisque l'exposition générale est nord-ouest ?

Une partie importante de la propriété est occupée par une forêt épaisse qui présente un caractère d'ancienneté très prononcé, bien que sous ce rapport elle reste bien en arrière de celle du Risoud. Forêt formée d'épicéas mélangés de hêtres, les uns et les autres d'une belle taille, mais les individus, même les plus gros, n'atteignent pas l'âge et les dimensions de leurs congénères du Risoud, dont beaucoup sont âgés de 300 à 350 ans. Le Risol est ainsi une forêt équilibrée selon la Nature, car à l'altitude de 1300-1350 m, la sylvie jurassienne naturelle est toujours constituée par le mélange des deux essences principales : l'épicéa et le hêtre.

Qui le croirait ? — le Risol possède un pied de *rhododendron* qui couvre bien une superficie de deux mètres carrés, mais qui ne fleurit pas vu l'ombre épaisse et constante des épicéas qui le dominent. Une graine, sans doute, véhiculée par le vent, tombée en terre favorable, lui a donné naissance, car de plantation de la part de quelqu'un en cet endroit perdu, il ne saurait être question.

Le sol est presque partout recouvert de hautes plantes foliacées, «d'herbailles» selon un terme local ; aussi ne vous aventurez pas à travers le Risol par la pluie, car rien ne trempe les pieds comme les herbes mouillées et découvrira-t-on jamais des chaussures capables de résister à ce bain fait de gouttes d'eau innombrables ?

De chemins, la forêt en est largement pourvue ; ce sont plutôt des sentiers, pas toujours faciles à distinguer, car progressivement l'herbe les envahit. Un chemin, si petit soit-il, c'est bien, mais encore faut-il savoir dans quel sens il faut le suivre et à ce propos, au Risol, plus d'un touriste non initié à la topographie des lieux restera perplexe. En effet, nul repère ne surgit : où que l'on regarde, ce ne sont pendant longtemps que des arbres, rien que des arbres et si serrés qu'ils mas-

quent le ciel. Aussi toute personne à qui l'on aura fait faire quelques tours à travers la forêt, sera complètement désorientée.

Parmi ces chemins ou plutôt ces sentiers, il y en a un que l'on appelle le Chemin-des-Coquetiers. Jadis, il se faisait un important commerce d'œufs de France en Suisse. Des femmes surtout, ramassaient les œufs dans les fermes de Derrière-le-Risolud et le lendemain venaient les vendre à la vallée de Joux en utilisant précisément le chemin dit «des coquetiers», parce qu'en France les marchands d'œufs s'appellent des «coquetiers». Vers la fin de l'après-midi, la provision vendue, ces Françaises s'en retournaient, lestées des quelques francs bien péniblement gagnés et d'un cornet de caramels qu'elles suçaient en montant le Risolud. Depuis longtemps ce trafic a disparu.

On observe au Risol quantité de bois tombés de vieillesse et en état de putréfaction avancée. Du reste, la forêt a été très peu exploitée et la raison majeure, c'est qu'elle est très éloignée des grandes routes et que les chemins d'accès sont mauvais, rapides et point entretenus. Pendant la guerre, les Américains y ont fait quelques brèches afin de disposer du bois nécessaire à la construction de leurs tranchées. En gens avisés, ils ont immédiatement mis en œuvre des moyens techniques perfectionnés et en particulier édifié une «rise» ou glissoire pour la descente des bois abattus jusqu'à port de camion ou de tracteur.

Le Risol confine au Creux-des-Lances, une vaste dépression circulaire aux flancs rapides, véritables creux à gel au fond duquel des épicéas souffreteux portent les stigmates du bain glacé dans lequel ils sont plongés pendant les nuits claires et calmes du début de l'été. C'est un coin où autrefois bien des gens n'osaient s'aventurer tant par son boisement touffu, il incarnait le mystère et les possibilités de perte et plus d'un touriste parti de Mouthe à la tombée de la nuit avec un peu de «vent dans les voiles» a erré, tourné en rond le long des pentes du Creux-des-Lances attendant le jour. Tous ceux à qui l'aventure est advenue ne l'ont pas publiée. Aujourd'hui, le dé-

boisement a fait de ce Creux-des-Lances un lieu quelconque.

Une personne que je convoyais un jour à travers la forêt du Risol disait : «Mais c'est un des sites les plus mystérieux qu'il soit possible de voir dans le Jura». Mystérieux veut dire qui tient du mystère, or le sens original de ce terme (mysterium) est : chose cachée. Tout de même, quelle signification extensive ne donne-t-on pas parfois à certains mots ? – En la forêt du Risol, comme dans bien d'autres coins pareils, rien n'est caché, rien ne peut amener le trouble et l'inquiétude dans l'âme du promeneur qui n'a jamais devant lui que des arbres, des plantes, donc des êtres vivants tout à fait inoffensifs et des pierres qui le sont tout autant. De forces occultes, de dangers invisibles, il n'y en a pas plus que chez soi. Mais c'est le domaine du silence, car là, au sein de la sylvie profonde, les bruits extérieurs, fruits de l'humanité agitée, ne parviennent pas et ceux d'origine interne n'existent pas, si ce n'est la plainte du vent dans la cime des grands arbres. Les oiseaux sont rares : le milieu, trop sombre, ne leur dit rien qui vaille. Seul parfois le cri d'un pic réveillera l'écho endormi.

Aussi la promenade dans une telle ambiance est-elle une jouissance pour qui affectionne la solitude et le recueillement, s'adonne avec plaisir à la réflexion et mène une vie intérieure. De plus, quelle influence apaisante n'est-elle pas à même d'exercer sur les agités, les soucieux et tous ceux qui ont besoin de calme et de réconfort moral. Et bien des gens excités, trouble-paix, politiciens insatiables, etc. devraient s'en aller de temps à autre et solitairement parcourir les solitudes boisées du Risol ou de lieux semblables. La paix des familles, des états, du monde, ne pourrait qu'y gagner.

Sam. AUBERT.